



**Schéma sectoriel**  
**Appui aux entreprises**  
Industrie



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>I. ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>4</b>
<i>I.1 Le contexte régional.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2 Implication des CCI.....</i>	<i>6</i>
<b>II. OBJECTIFS ET PLAN D’ACTIONS .....</b>	<b>7</b>
<i>Axe 1 – Accompagner individuellement les entreprises à potentiel de croissance</i>	<i>7</i>
<i>Axe 2 – Renforcer les réseaux, la coopération inter-entreprises &amp; la clusterisation</i>	<i>10</i>
<i>Axe 3 – Accélérer la mutation des entreprises vers l’industrie du futur .....</i>	<i>11</i>
<i>Axe 4 – Valoriser les métiers de l’industrie auprès des jeunes générations .....</i>	<i>15</i>
<b>III. MODALITES DE MISE EN OEUVRE.....</b>	<b>17</b>
<i>Organisation de la mise en œuvre.....</i>	<i>17</i>
<b>IV. SUIVI, MISE A JOUR ET EVALUATION .....</b>	<b>17</b>
<i>Indicateurs, suivi et évaluation.....</i>	<i>17</i>
<b>V. ANNEXES .....</b>	<b>18</b>
<i>Les outils Industrie du Futur à disposition du réseau des CCI du Grand Est .....</i>	<i>18</i>
<i>REDACTEURS – Commission régionale de coordination .....</i>	<i>19</i>

# I. ETAT DES LIEUX

## I.1 Le contexte régional

Le tissu productif du Grand Est se caractérise par une activité industrielle, certes en perte de vitesse, mais qui reste importante par rapport aux autres régions françaises ou européennes : près de 37 000 entreprises représentant plus de 322 000 salariés, soit 23.5% des effectifs salariés.

L'industrie compte pour 19.2% de la valeur ajoutée de la Région, soit 3 points de plus que la moyenne nationale (hors Ile-de-France).

Le Grand Est se place ainsi en deuxième position des régions industrielles françaises (hors Ile-de-France).

Il représente 11,5% des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) implantées en France Métropolitaine. Ce qui constitue un atout non-négligeable pour la Région, atout cependant contrarié par une faiblesse relative du secteur des services, et notamment des services à l'industrie.

Des filières « traditionnelles » sont présentes sur l'ensemble du territoire : automobile, agro-alimentaire, métallurgie et produits métalliques, bois, textile, ... D'autres filières sont plus territorialisées, mais n'en constituent pas moins des filières du développement local, comme par exemple l'aéronautique, les produits de luxe et la fonderie.

Concernant les secteurs émergents ou les technologies d'avenir, trois mots-clefs caractérisent assez bien les ambitions de développement de la région : bio-économie, matériaux, bio-technologies, auxquels on peut ajouter deux dénominateurs communs : énergie et santé.

Les secteurs d'avenir peuvent s'appuyer sur un réseau performant de laboratoires de recherche, de centres techniques, d'écoles d'ingénieurs et de pôles de compétitivité.

Ainsi, le Grand Est compte 5 universités réunies au sein de la conférence des Universités de la Région Grand Est, représentant près de 190 000 étudiants et plus de 11 000 chercheurs.

Six pôles de compétitivité sont répartis sur le territoire : Matériaux (Lorraine/Champagne-Ardenne), Fibres-Energie (Lorraine-Alsace), Hydros (Lorraine-Alsace), Industries et Agro-Ressources (Champagne-Ardenne/Picardie), Alsace Biovalley (Alsace), Véhicule du Futur (Alsace/Franche-Comté).

Deux d'entre eux font partie des 11 pôles français à vocation internationale (Alsace-Biovalley et Industries et Agro-ressources).

La production industrielle est largement soutenue par un commerce extérieur excédentaire, le Grand Est se positionnant au deuxième rang des régions exportatrices françaises (14% des exportations nationales). L'Allemagne est son premier partenaire commercial suivie du Royaume-Uni et de l'Italie.

Le Grand Est est également caractérisé par une forte présence d'entreprises étrangères sur son territoire (la région se positionne en tête des régions françaises pour l'importance des emplois liés aux investissements internationaux). Ce constat d'une forte attractivité a bien évidemment son revers : une certaine dépendance vis-à-vis des centres de décisions situés hors de France.

Enfin, il est important de noter qu'au niveau transfrontalier, la région est au contact de territoires classés parmi les plus riches d'Europe : Luxembourg, Sud de l'Allemagne, Suisse, et partage 900 kms de frontières avec quatre pays : Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse. Un atout unique qui lui confère une place privilégiée en terme d'outils de coopération transfrontalière.

Aujourd'hui, l'industrie dans le Grand Est a de nombreux atouts mais aussi des faiblesses. Si des menaces sont bien présentes, des opportunités restent à saisir.

## MATRICE SWOT

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- 2<sup>ème</sup> région industrielle - hors Ile de France-</li><li>- Balance commerciale excédentaire</li><li>- Position transfrontalière</li><li>- Investissements étrangers</li><li>- Présence de filières industrielles traditionnelles fortes</li><li>- Dispositif de R&amp;D public performant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entreprises de petites tailles et sous-capitalisées</li><li>- Outil de production vieillissant</li><li>- Investissements insuffisants</li><li>- Faiblesse de la R&amp;D privée</li><li>- Eloignement des centres de décision</li><li>- Faiblesse du secteur des services aux entreprises</li></ul>

<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Emergences de nouvelles filières (numérique, offreurs de solution, agro-ressources, matériaux...)</li><li>- Ecologie Industrielle et Territoriale</li><li>- Transition énergétique</li><li>- Synergie avec d'autres partenaires (organisations professionnelles, ...)</li><li>- Marketing Territorial</li><li>- Capacité à accélérer la mutation industrielle</li><li>- Opportunités transfrontalières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Evolution démographique</li><li>- Fuite des talents</li><li>- Environnement économique de plus en plus compétitif</li><li>- Difficultés à recruter de nouvelles compétences</li><li>- Difficulté d'accès aux financements</li><li>- Transformation disruptive : volatilité, incertitude, complexité, ambigüité</li></ul>

## I.2 Implication des CCI

Pour soutenir l'industrie dans le Grand Est, les CCI se mobilisent par la mise à disposition de moyens humains et de compétences spécifiques.

La répartition géographique de ces moyens humains est la suivante :

TERRITOIRE	LOCALISATION	NOMBRE ETP	TOTAL ETP
ALSACE	Bas-Rhin	6,9	<b>13,8</b>
	Haut Rhin	6,9	
LORRAINE	Meurthe-et-Moselle	5,5	<b>16,5</b>
	Meuse	2	
	Moselle	5	
	Vosges	3	
	Lorraine	1	
CHAMPAGNE- ARDENNE	Ardenne	2,25	<b>11,75</b>
	Aube	1,5	
	Marne	2	
	Haute-Marne	4	
	Champagne-Ardenne	2	
<b>TOTAL ETP Grand Est</b>			<b>42,05</b>

Parmi ces 42,05 ETP, on retrouve des spécialités par filière industrielle :

- Automobile : 3 ETP (sur l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne),
- Aéronautique : 0,9 ETP (en Alsace),
- Plasturgie : 1 ETP (en Alsace),
- Chimie : 1 ETP (en Alsace).

Concernant les domaines de spécialisations transversales :

- la CCI de Meurthe-et-Moselle affiche un collaborateur expert en Qualité, un collaborateur expert en Lean Management et un collaborateur en charge à 50 % des salons professionnels.
- la CCI Alsace Eurométropole affiche un collaborateur spécialiste « Offreur de Solutions » et un collaborateur spécialiste « Scan du Futur ». Elle propose également des services rattachés à la Direction Industrie spécialisés dans la participation des entreprises à des salons professionnels organisés en France.

Chaque conseiller, quelque soit sa localisation, bénéficie de l'outil de diagnostic 360° CCI MAP et sera prochainement formé à l'outil « Scan du Futur ».

## II. OBJECTIFS ET PLAN D'ACTIONS

Pour mener à bien les actions industrielles au sein du territoire du Grand Est, la commission souhaite que la gouvernance de la CCI Grand Est engage une stratégie visant à s'imposer auprès du référent du développement économique qu'est le Conseil Régional comme un partenaire privilégié sur les axes stratégiques du schéma sectoriel Industrie. Pour y parvenir, la CCI Grand Est renforcera ses liens avec les organisations professionnelles relevant des secteurs de l'Industrie.

Par ailleurs, les CCI du Grand Est conforteront et développeront leur partenariat avec l'Etat, les Conseils Départementaux ainsi qu'avec les réseaux thématiques et territoriaux.

Les chefs d'entreprise impliqués dans les CCI, appuyés par les collaborateurs des CCI, participent activement à la conception des stratégies de développement économique territorial.

En matière de stratégie industrielle, ils confirment les trois axes de la contribution des CCI à l'élaboration du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) : axe 1 : Accompagner individuellement les entreprises à potentiel de croissance, axe 2 : Renforcer les réseaux, la coopération interentreprises et la clusterisation, axe 3 (a et b) : Accélérer la mutation des entreprises vers l'Industrie du futur.

Ils ajoutent un quatrième axe : Valoriser les métiers de l'industrie auprès des jeunes générations.

### Axe 1 - Accompagner individuellement les entreprises à potentiel de croissance

#### Contexte/enjeux :

Dans un environnement fortement concurrentiel qui impose adaptation et anticipation, la performance industrielle conditionne la croissance durable des entreprises quelles soient des ETI, des PMI ou des TPI.

Ces entreprises, au-delà de leur diversité, et qu'elles appartiennent ou non à une filière, sont caractérisées soit par un positionnement de niche à fort potentiel, soit par un développement de technologies très différenciantes. Elles sont pour la plupart animées par un management ambitieux et volontaire. Leurs dirigeants peuvent être définis comme des « chefs d'orchestre » confrontés à des décisions aussi bien stratégiques, administratives, opérationnelles et financières.

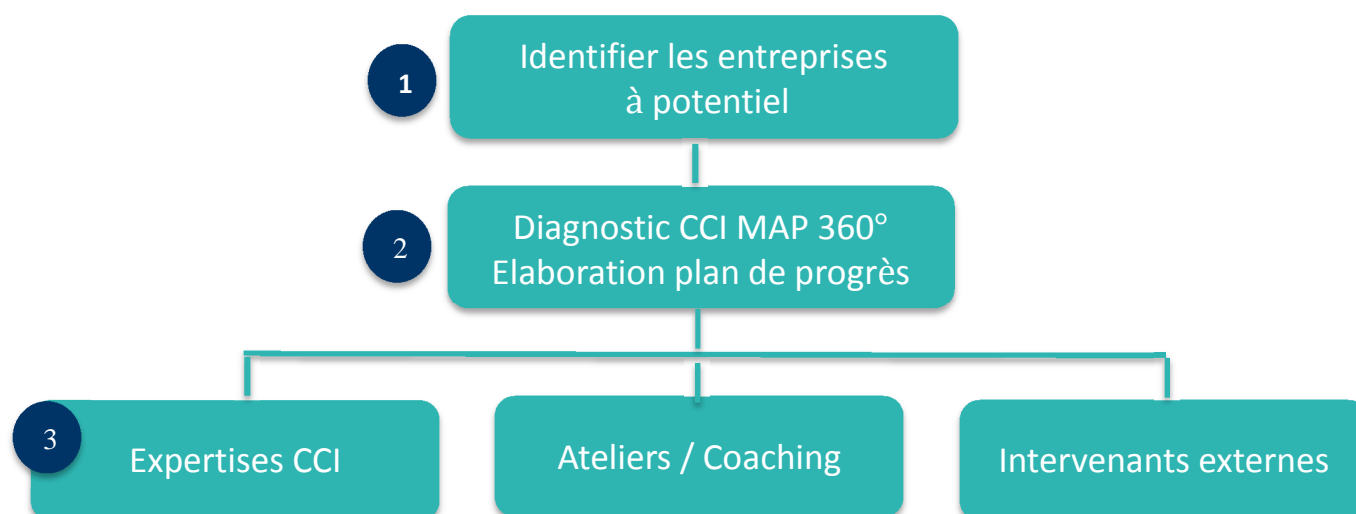
Pour faciliter le choix et la mise en place de solutions dans des conditions optimales de réussite, ils ont besoin d'un regard extérieur, d'outils d'aides à décision, de pistes d'amélioration et d'un accompagnement dans la durée.

Le réseau consulaire a développé une méthode qui répond à ces préoccupations. Elle repose sur la connaissance approfondie et globale de son tissu industriel et ses acteurs. Ensuite sur un **diagnostic stratégique réalisé avec le dirigeant, qui dispose par la suite, d'une vision à 360° de son fonctionnement, lui permettant ainsi de mesurer son potentiel de développement et de définir les pistes** d'amélioration de la performance de son entreprise.

Les actions proposées dans cet AXE 1 sont prioritairement destinées aux entreprises à fort potentiel de croissance. Pour toutes les autres entreprises, et en particulier les TPE, chaque CCIT adaptera son mode d'accompagnement.

## DESCRIPTIF

Offre globale d'accompagnement personnalisé dans la durée pour les ETI/PME/TPE industrielles à potentiel de croissance afin de les soutenir dans leur développement.



- **Action 1 – Identifier les entreprises à potentiel de croissance**

La connaissance approfondie du tissu industriel par des Rdv en entreprise et en s'appuyant sur notre réseau d'acteurs nous permettra d'identifier les entreprises à potentiel qui seront accompagnées dans la durée. Nous pourrions considérer qu'une entreprise est à potentiel dès lors que plusieurs de ces critères sont réunis (proposition 3 critères sur 6) :

- Entreprise structurée (plus de 10 salariés)
- Evolution croissante du Chiffres d'Affaires
- Exporté ou en capacité d'exporter
- Croissance des effectifs
- Avec des capacités à investir en innovation ou R&D
- Ayant une gouvernance locale

S'agissant d'une action d'intérêt général pour tout le territoire, cette identification des entreprises à potentiel pourra être faite en coopération avec la Région, BPI France et , le cas échéant, avec les agences de développement économique. Ces entreprises pourront ainsi bénéficier de l'accès à l'accélérateur BPI ou au futur accélérateur Grand Est.

- **Action 2 – Méthode d'Amélioration de la Performance - CCI MAP**

- Réalisation de diagnostics 360° CCI MAP pour identifier et hiérarchiser les axes de progrès de l'entreprise avec le chef d'entreprise.
- Elaboration d'un plan de progrès à CT, MT et LT et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'actions (le plan de progrès inclut des actions « propres » au réseau consulaire et de celles de ses partenaires)

- **Action 3 – Expertises d'accompagnement proposées :**

- Stratégie (SWOT, CANVAS, Porter, Matrice de positionnement, ...)
- Développement marketing et commercial (Etat des lieux Commercial, Définition d'argumentaire client, Analyse du Portefeuille Client, ...)
- Gestion / Finances (Tableau de bord, Mise en place d'indicateurs de trésorerie, plan de revitalisation, ...)
- Production (Leanomètre, Scan Entreprise du Futur)
- Créativité / Innovation (Atelier de créativité, 30 minutes pour innover, Capacité d'innovation, Gestion de projet, Conception des produits)
- Organisation / Management (Formation, gestion RH, apprentissage...)
- Développement Durable (Economie d'énergie, Eco-conception, Economie circulaire, RSE...)
- Alliances / Regroupement (Détection du potentiel de regroupement)
- Développement à l'international (Export)
- Transition Numérique



- Normes et certification,
- Financement de son projet (recherche d'aides financement, club des financeurs,...)
- + d'autres thématiques à définir en fonction des besoins.

Ces accompagnements une fois qualifiés seront réalisés par la CCI lorsque l'expertise existe en interne ou seront confiés à des partenaires externes. Dans ce dernier cas, le rôle de la CCI consistera à identifier les experts et à piloter l'accompagnement.

- **Action 4 - Echanges et bonnes pratiques en « Ateliers & Coaching »**

Ateliers pratiques et interactifs animés par des experts sur différentes thématiques (Développement Commercial, Stratégie, Ressources Humaines, Gestion, Créativité, Alliances, Financements, ...) pour aborder les points clés, acquérir des outils et méthodes éprouvés.

Ces ateliers peuvent être suivis d'une séance de coaching individuel et personnalisé afin d'accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle

- **Action 5 - Création d'un Observatoire des entreprises**

A partir des données issues des CCI MAP réalisés sur tout le territoire, il est proposé de créer un observatoire des entreprises du Grand Est permettant d'anticiper l'évolution de leurs besoins et de proposer de nouveaux services.

OBJECTIFS ET INDICATEURS	CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les TPE/PME industrielles dans leur développement</li> <li>- Les soutenir sur les fonctions « support » en complément de leur expertise métier</li> <li>- Nbre de RDV / conseiller / an</li> <li>- Nbre d'accompagnement CCI MAP ou expertise / conseiller / an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TPE &amp; PME Industrielles à potentiel de croissance</li> </ul>
IMPACTS	FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monter en compétences, montée en gamme des TPE/PME</li> <li>- Amélioration de la performance et de la compétitivité des TPE/PME</li> <li>- Renforcement de la connaissance des besoins des entreprises du territoire du Grand Est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des entreprises à potentiel</li> <li>- Pertinence de la qualification des besoins des entreprises</li> <li>- Mise en place d'un référent par entreprise (« Coach » d'entreprise)</li> <li>- Démarche d'accompagnement collaborative (de la prescription à la mise en œuvre des actions)</li> </ul>
MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porteur : CCI (tous les services)</li> <li>- Financeurs : Région, Direccte, Filières...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout l'Ecosystème et les entreprises (Branches professionnelles, agences de développement, Centres techniques...).</li> </ul>

## Axe 2 - Renforcer les réseaux, la coopération inter-entreprises & la clusterisation

### Contexte/enjeux :

Face à une globalisation des marchés, les entreprises sont contraintes à développer des stratégies de réseaux pour atteindre une taille critique, construire des offres globales, accéder à de nouveaux marchés et accroître leur capacité technologique et de production.

La construction d'un réseau relationnel de professionnels et la participation à des actions collectives donnent au chef d'entreprise l'opportunité de développer un courant d'affaires, d'accroître sa notoriété, de sophistication son offre / chaîne de valeur et de s'inscrire ainsi plus facilement dans une stratégie de conquête. L'effet réseau et l'approche collective contribuent aussi au rayonnement des entreprises les plus pointues et innovantes. Le territoire profite de ces dynamiques, créatrices de richesses et d'emplois ainsi que de la notoriété des filières, qui ancre localement les entreprises présentes et conforte son attractivité territoriale.

La forme la plus aboutie des réseaux est le cluster :

- Qui rassemble un maximum d'entreprises regroupées autour d'une vision partagée, en général basée sur des technologies (« cluster amont ») ou sur des marchés (« cluster aval »),
- Qui associe les principaux acteurs du territoire : universités, collectivités, CRT,...
- Dont la gouvernance est prise en charge par les chefs d'entreprises, ce qui confirme leur engagement sur la durée.

La CCI, de par sa proximité avec les entreprises, est un acteur incontournable pour les accompagner collectivement et impulser cette dynamique entrepreneuriale de réseaux en relation étroite avec le territoire et l'environnement économique.

### DESCRIPTIF :

Offre globale d'accompagnement collectif pour le déploiement du business, des filières et des réseaux :

- **Action 1 - Identification, et le cas échéant, structuration et animation de filières et réseaux**  
**Développer une ingénierie de cluster** : recensement, veille, identification des acteurs, cartographie et chaîne de valeurs, plan d'actions avec animation de groupements et coordination des financements, manifestations dédiées, identifications de synergies industrielles et inter-filières. Ces actions seront développées en partenariat avec les têtes de filières lorsqu'elles existent déjà.  
Un accent particulier sera mis sur la filière automobile dont les CCI assurent depuis plusieurs années, soit l'animation (Champagne-Ardenne, Lorraine), soit le soutien (Alsace). Une feuille de route commune sera élaborée en 2017 et présentée à la Région et aux industriels de la filière (ARIA Champagne-Ardenne, ARIA Lorraine et Pôle Véhicule du Futur).
- **Action 2 - Développer le réseautage entre entreprises**  
Speed meeting/Conférences/Petits déjeuners thématiques/Cercle d'entrepreneurs/Clubs thématiques ou territoriaux. Une cartographie de ces clubs sera réalisée d'ici fin 2017.  
**Utilisation des outils tels que l'animation de communautés virtuelles et les solutions numériques déjà en place (par exemple portail des réseaux).**
- **Action 3 - Conventions d'affaires et/ou de transfert de technologie**  
Rencontres ciblées permettant le développement d'affaires et de partenariats technologiques ou de R&D pour les entreprises, les start-up et les laboratoires en relation étroite avec les donneurs d'ordre et les grands comptes. Il s'agira d'organiser au moins une rencontre d'affaires par an et par ex-région.

- **Action 4 - Organisation de stands collectifs**  
Préparer les entreprises à optimiser les moyens investis sur les salons professionnels. Accompagner les entreprises vers leurs marchés au travers des salons professionnels à dimension internationale en France. Valorisation des filières lors de salons.

OBJECTIFS ET INDICATEURS	CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les savoir-faire du territoire</li> <li>- Détecter les opportunités de marchés</li> <li>- Favoriser les courants d'affaires, échanges et synergies entre entreprises</li> <li>- Nbre de réunions d'information/an</li> <li>- Nbre de conventions d'affaires/an</li> <li>- Nbre de salons professionnels/an</li> <li>- Nbre de filières soutenues</li> <li>- Nbre d'entreprises accompagnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TPE/PME/ETI tout secteur d'activité</li> <li>- Filières émergentes et stratégiques</li> <li>- Filière Automobile</li> </ul>
IMPACTS	FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'activité (CA, création de valeurs, emploi...)</li> <li>- Diversification vers les marchés à potentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité terrain.</li> <li>- Faciliter l'accès aux marchés (gain de temps, optimisation des coûts, communication mutualisée).</li> <li>- Veille marché</li> </ul>
MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porteur CCI : Structure organisée et expérimentée pour répondre aux attentes des ressortissants.</li> <li>- Financeurs : Région, DIRECCTE, Filières, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grands comptes, Pôles et clusters, laboratoires, Acteurs institutionnels, organisations professionnelles et sponsors, pays voisins (CH, D, Lux. B, ...)</li> </ul>

### Axe 3 - Accélérer la mutation des entreprises vers l'industrie du futur

#### Contexte/enjeux :

Le tout nouveau concept de « société hyper-industrielle » illustre le potentiel des nouvelles opportunités de création de valeur transgressant les frontières traditionnelles entre industrie et services, en tirant pleinement profit des opportunités du numérique.

Ainsi, le secteur industriel est confronté aujourd'hui à un triple défi, numérique d'abord, technologique ensuite, énergétique et écologique enfin, sa compétitivité future en dépend. Ces défis représentent une opportunité pour l'industrie en montrant sa capacité à innover, à anticiper les mutations et satisfaire les nouvelles attentes des consommateurs et des marchés.

L'enjeu est d'amener les industriels à anticiper l'ensemble des transformations du système productif, sa modernisation et de développer les processus de production de demain. L'ensemble du secteur industriel est désormais entré dans une phase profonde de mutation qui voit les technologies numériques s'intégrer au cœur des processus industriels.

Les grands groupes savent s'approprier ces technologies, le constat est différent concernant leur diffusion dans les ETI et surtout les PME. Une des priorités est donc d'accompagner ces transformations au travers des PME/PMI.

**L'usine du futur et la transformation des modèles économiques industriels sont deux piliers indispensables pour favoriser la réussite des projets et le développement d'activités de production et l'emploi dans les territoires :**

- Transformer les procédés internes de l'entreprise (production et logistique) en s'inscrivant puissamment dans la démarche "Usine du Futur".
- Au-delà de l'Usine du Futur (UdF), l'Industrie du Futur (IdF), c'est aussi l'invention de nouveaux modèles économiques (business model) :
  - par l'évolution des modes de relation avec le client (ex: co-conception),
  - par la proposition d'offres centrées sur les usages (ex: économie servicielle).

Une des priorités du réseau des CCI et de CCI Grand-Est est d'accompagner les entreprises industrielles à réussir cette transformation. Les actions concrètes déjà engagées en faveur de l'industrie du futur (actions de démystification et de promotion de l'industrie du futur, cartographie des offreurs de solutions, développement d'un outil SCAN,...) ont permis de positionner le réseau des CCI comme acteur fédérateur en capacité de déployer des outils et de mobiliser un réseau. La CCI France est notamment depuis plusieurs mois un membre actif de l'Alliance Industrie du Futur (AIF). Les CCI sont en première ligne, notamment au sein du GT « Offreurs de solutions » et GT « Déploiement » de l'AIF.

**Afin de poursuivre cette dynamique, et compte-tenu des enjeux, il s'agit aujourd'hui de réaffirmer l'ambition des CCI**, de structurer et proposer un programme global avec un double objectif :

- **Axe 3a : Accélérer la mutation de nos usines vers l'Usine du Futur.**  
Amener les entreprises industrielles à mieux anticiper les mutations et les accompagner face aux transformations des modèles industriels. (IdF) Faire du Grand-Est un territoire pionnier de l'Industrie du Futur, en y intégrant les jeunes générations.
- **Axe 3b : Créer une véritable filière d'offreurs de solutions**, positionnées sur des chaînes de valeurs à fortes marges. Identifier l'offre technologique et savoir-faire afin de construire et valoriser le portefeuille des offreurs de solutions de l'Industrie du futur afin de favoriser le business et l'accès aux marchés.

**DESCRIPTIF :**

Depuis plus de 3 ans, les CCI Grand-Est sont force de propositions et actives sur le terrain avec les dirigeants industriels et les offreurs de solutions par le biais de nombreuses actions testées et mises en cohérence. Aujourd'hui, elles proposent un programme d'actions performantes et développées en concertation avec les parties prenantes concernées.

**Les cinq actions du programme :**

**AXE 3a :**

- **Action 1 - Sensibiliser les industriels aux enjeux de l'industrie du futur**
  - Déclinaison de rencontres d'information et d'ateliers thématiques.
  - Déploiement du Serious Game Industrie du Futur outil pédagogique, ludique et interactif (une initiative de la CCI Alsace)
  - Déploiement d'une vidéo d'information sur le concept d'Industrie du futur
  - Publication de guides et d'observatoires

La détection des entreprises susceptibles d'être intéressées par la démarche Usine du futur pourra être partagée avec la Région.

- **Action 2 - Analyser la maturité des projets de transformation industrielle**
  - Développement d'un outil diagnostic SCAN industrie du futur.
  - Déploiement de workshops spécifiques, en appuie des diagnostics individuels
  - Suivi des plans d'actions dans la durée

Ces actions se feront en coordination avec l'offre actuelle de la Région.

- **Action 3 – Transformer les projets industriels en favorisant l'émergence de projets collaboratifs et le développement d'expérimentations**

Une nouvelle ingénierie de projet est à construire dans :

- Accompagnement des projets industriels.
- Mise en réseau des acteurs (co-animation de la communauté des leaders, workshops, ...)

### AXE 3b :

- **Action 4 – Connecter l'offre de solutions aux besoins des entreprises**

- Réalisation d'une enquête et d'un recensement des offreurs de solutions à partir d'un référentiel national développé par l'AIF
- Création d'une charte des offreurs de solution.
- Création d'une charte graphique et d'un kit de communication Offreurs de Solutions industrie du Futur décliné au régional et au national (Co-brandé Offreurs de Solutions et AIF).
- Co-développement d'un répertoire des Offreurs de Solutions CCI de France et AIF à partir des travaux réalisés dans le Grand Est.
- Déploiement d'un Observatoire Régional et national à partir des données enquêtes.
- Lancement de la communauté des Offreurs de Solutions du Grand Est « SmartTech Grand Est »
- Un plan d'actions dynamique et collaboratif en faveur de la promotion de l'offre technologique du territoire
- Un sponsoring fort de la part des entreprises et des industriels du territoire



- **Action 5 : Valoriser le portefeuille d'offres technologiques**

- Création de vitrines technologiques et des savoir-faire notamment lors de grands événements et salons professionnels.
- Soutien à l'évolution de l'offre des offreurs, via labos, CRTs, Universités, synergies L, B, D & CH...
- Site internet de l'AIF.

<b>OBJECTIFS ET INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amener les PME/PMI à mieux anticiper les mutations et les accompagner dans les transformations des modèles industriels.</li> <li>- Intégrant les opportunités digitales et la transformation numérique</li> <li>- Valoriser les offreurs de solutions de l'Industrie du futur</li> <li>- Nbre d'entreprises informées/sensibilisées</li> <li>- Nbre d'entreprises adhérentes collectivement</li> <li>- Nbre d'entreprises accompagnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PME industrielles à potentiel de croissance</li> <li>- Offeurs de solutions (start-up, scale-up, TPE, PME, ETI, ...)</li> </ul>
<b>IMPACTS</b>	<b>FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la VA de la production industrielle et développement de l'offre technologique (en local et à international).</li> <li>- Repositionnement des activités sur la chaîne de valeur (produit, service, expérience client, ...) à plus forte marge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démystifier le concept d'Industrie du futur auprès des dirigeants de PME/PMI</li> <li>- S'appuyer sur les retours d'expériences terrains (uses cases) et les besoins concrets des dirigeants</li> <li>- Coopération leaders, offreurs, start-up, universités, CRT, labos &amp; régions transfrontalières)</li> </ul>
<b>MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)</b>	<b>PARTENAIRES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 référent utilisateur, 1 référent offreur, des outils : Serious Game, Diag Scan IdFF, Observatoire, animation collectif offreurs, rencontres F/D/CH/L/B,...</li> <li>- Financeurs : Région, DIRECCTE, Filières, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région Grand-Est, DIRECCTE, AIF, Métropoles, Pôles, clusters, D, CH, L, B...</li> </ul>

## Axe 4 - Valoriser les métiers de l'industrie auprès des jeunes générations

### Contexte/enjeux :

Innovation, recherche et développement, compétitivité, capacité à se développer sur des marchés extérieurs sont les qualités indispensables pour permettre aux entreprises industrielles de s'adapter et se développer dans l'environnement économique concurrentiel qui est le leur.

Pour s'épanouir dans cet environnement, les entreprises industrielles font preuve de réactivité, créativité, agilité. Elles s'appuient sur les technologies les plus ambitieuses et les plus modernes et développent des compétences novatrices au sein de leurs équipes.

Pourtant ces atouts qui garantissent le devenir de nos entreprises ne sont pas connus ou reconnus par nos jeunes collégiens, lycéens, étudiants et par leurs parents.

De ce fait, les jeunes ne saisissent pas les formidables opportunités de carrière qu'offrent les entreprises industrielles au moment du choix de leur orientation et ils ne se dirigent pas assez vers les métiers proposés au sein des entreprises industrielles. En conséquence, ces dernières peinent à recruter de jeunes collaborateurs dont elles ont besoin.

Les CCI, conscientes de cette situation, développent des initiatives à l'intention des jeunes générations et parfois de leurs parents consistant à leur faire découvrir la richesse de nos entreprises industrielles et des perspectives professionnelles qui en découlent.

Ces initiatives pourront être développées en partenariat avec d'autres partenaires : Universités, Grandes Ecoles, branches professionnelle, ... Une attention particulière sera portée aux liens entre le monde industriel et celui de l'Education Nationale (élèves et professeurs).

### DESCRIPTIF :

Développer sur le territoire du Grand Est des initiatives et événements permettant de valoriser auprès du public collégien, lycéen, étudiant voire de leurs parents, les entreprises et carrières de l'industrie.

- **Action 1 - Les nuits de l'Orienta**

Il s'agit d'une opération destinée à aider les jeunes à choisir leur orientation. Le concept a été arrêté par le réseau des CCI et de nombreuses Chambres développent cette opération, chaque année, entre janvier et avril. Les nuits de l'Orienta consistent à donner de l'information sur les métiers et les orientations dans le cadre d'un événement festif.

En 2016, plus de 57 000 visiteurs ont participé aux 43 nuits de l'Orienta organisées en France. La plupart des CCI du Grand Est ont organisé cette manifestation en 2016 et il est proposé de poursuivre cette action en valorisant tout particulièrement les métiers industriels.

- **Action 2 - La semaine de l'Industrie**

La semaine de l'Industrie est une manifestation annuelle d'ampleur nationale qui a été créée en 2011 et qui contribue à changer le regard du public et notamment des jeunes sur l'industrie grâce à des événements multiformes (portes ouvertes, conférences, expositions, jeux concours, etc.)

De nombreuses CCI, notamment du Grand Est, se sont associées à cette manifestation pilotée au niveau national par la Direction Générale des Entreprises.

Cette action sera poursuivie par les CCI du Grand Est qui ont fait de cet événement un axe prioritaire de leur mission de valorisation des entreprises industrielles.

- **Action 3 - Les portes ouvertes dans les centres de formation industrielles**

Les CCI sont le deuxième formateur derrière l'Éducation Nationale et de ce fait, sont gestionnaires de nombreuses écoles dont certaines sont destinées aux métiers industriels.

Les CCI du Grand Est, très impliquées dans les outils de formations tertiaires, disposent également de quelques établissements de formations initiales industrielles :

- L'institut supérieur de promotion industrielle de Chalons-en-Champagne (51) s'adresse à des jeunes ayant un diplôme bac + 2 ou bac + 3 dans les filières techniques et leur propose, en alternance, une formation bac + 4 et une formation bac + 5 permettant d'accéder à des carrières de managers opérationnels et de managers en stratégie industrielle.
- Le CFA de Sainte-Marguerite (88) forme par alternance des bac et bac + 2 dans les domaines de la plasturgie.
- La CCIT 54 gère une plateforme de formation dédiée aux métiers de la filière optique sur son site d'Essey-les-Nancy et elle développe des formations dans les domaines de la qualité, de la sécurité et l'environnement au sein de l'Institut Européen de la Qualité Totale de Lunéville département de l'IUT de Nancy Brabois.

Ces centres de formation ouvrent leurs portes, chaque année, pendant la période propice à l'orientation des jeunes afin de présenter les filières, des secteurs d'activités et les métiers correspondant aux formations développées.

Une quatrième action sera développée ultérieurement pour ouvrir le monde industriel à l'Education Nationale.

<b>OBJECTIFS ET INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie</li> <li>- Promouvoir l'apprentissage</li> <li>- Accompagner les entreprises dans leur recherche de compétences</li> <li>- Nbre de nuits de l'orientation/an/territoire</li> <li>- Nbre de visiteurs</li> <li>- Nbre de jeunes</li> <li>- Nbre d'événements organisés dans le cadre de la Semaine de l'Industrie</li> <li>- Nbre de portes ouvertes dans les établissements de formation industrielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises industrielles quelle que soit leur taille</li> <li>- Les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants)</li> </ul>
<b>IMPACTS</b>	<b>FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'emploi dans la région</li> <li>- Accompagner les entreprises dans leur GPEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des jeunes et de leur encadrement</li> <li>- Mobilisation des entreprises</li> </ul>
<b>MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)</b>	<b>PARTENAIRES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porteur : CCI et leurs établissements de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Branches professionnelles, acteurs de formation (EN, Universités, Ecoles,..)</li> </ul>



### **III. MODALITES DE MISE-EN-ŒUVRE**

#### **Organisation de la mise en œuvre**

Les schémas sectoriels sont élaborés par les CCI régionales et ils définissent le cadre des stratégies régionales.

La loi précise que les schémas sectoriels doivent être adoptés par l'Assemblée Générale des CCI de Région avant le 31 juillet 2017.

Le calendrier institutionnel de la CCI Grand Est étant arrêté, les schémas sectoriels seront soumis à l'Assemblée Générale de la CCI Grand Est le 3 juillet 2017.

La rédaction du schéma sectoriel Industrie est confiée à la commission de coordination régionale « industrie » de la CCI Grand Est.

La commission propose des axes stratégiques et des actions pour leur mise en œuvre, évalue les moyens nécessaires, définit les indicateurs de résultats en donnant priorité aux indicateurs de la norme 4.9.

Le projet de schéma Industrie élaboré par la commission Industrie est ensuite présenté au Bureau de la CCI Grand Est pour avis avant d'être soumis à l'Assemblée Générale de la CCI Grand Est pour approbation.

Les services opérationnels Industrie étant sous la responsabilité des CCI territoriales, il reviendra à celles-ci de s'assurer sur leur territoire de compétence de la bonne exécution des actions inscrites au sein du schéma sectoriel et de l'atteinte des objectifs fixés.

De même, les CCI territoriales fournissent à la CCI Grand Est l'ensemble des résultats correspondant aux actions prévues au sein du schéma sectoriel de telle sorte que la CCI Grand Est puisse consolider et coordonner les actions Industrie prévues au sein de ce document cadre.

### **IV. SUIVI, MISE-A-JOUR, EVALUATION DU SCHEMA**

#### **Indicateurs, suivi et évaluation**

La commission industrie propose des axes stratégiques et des actions, évalue les moyens nécessaires, définit les indicateurs de résultats en donnant priorité aux indicateurs de la norme 4.9.

La commission établira, chaque année, un bilan des actions prévues au sein du schéma sectoriel et décidera de leur poursuite ainsi que des actions qui s'avèreraient nécessaires.

Elle pourra, du fait de l'évolution de l'environnement économique, proposer à la gouvernance de la CCI Grand Est toute modification ou complément qu'elle jugera pertinents.

## V. ANNEXES

### les outils Industrie du Futur à disposition du réseau des CCI du Grand Est

#### Les outils mis à disposition :

- **Serious Game**  
Ludique, interactif et pédagogique, ce Serious Game, initié par la CCI d'Alsace, permet de construire sa propre vision de l'industrie du futur. Brique après brique, technologie après technologie, c'est en répondant à une série de questions et en expérimentant différents scénarii qu'il est possible de mieux comprendre et construire sa vision de l'industrie du futur, avant de la transposer dans la réalité de l'entreprise.
- **Scan industrie du futur**  
Réalisé par le réseau des CCI, l'objectif du pré-diagnostic est d'amener les PME/PMI à anticiper les transformations et mutations industrielles, leur faciliter l'intégration des dernières technologies notamment du numérique.  
Ce pré-diagnostic permet d'évaluer la maturité de l'entreprise et d'accompagner le dirigeant dans son projet, il aborde globalement les piliers de l'Industrie du futur et repose sur un référentiel prenant en compte 5 caractéristiques (Stratégie, Agilité, Frugalité, Collaboratif, Digital).
- **Enquête offreurs de solution**  
Recensement et cartographie des solutions pour l'industrie du futur.
- **Kit de communication**
- **UN OBSERVATOIRE à l'échelle nationale**



## REDACTEURS - Commission régionale de coordination

ELUS - CCIT d'origine	Nom	Prénom
Alsace Eurométropole	BRESCH	Richard
Alsace Eurométropole	<b>GAILLET (Président)</b>	<b>Luc</b>
Alsace Eurométropole	REIMERINGER	Patrick
Alsace Eurométropole	VETTER-TIFRIT	Anne
Ardennes	RODRIGUES DE OLIVEIRA	Virginie
Haute-Marne	TURLAN	Arnaud
Marne	BUR	Marie-Aude
Meurthe et Moselle	CERUTTI	Daniel
Meuse	COURTAUX	Olivier
Moselle	SASSO	Eric
Troyes et de l'Aube	CAILLOT	Linda
Vosges	VAXELAIRE	Nathalie

CCIT d'origine	Nom	Prénom
----------------	-----	--------

**Secrétaire**



Vosges	JACOBÉE	Sylvain
--------	---------	---------

**Groupe Technique**



Alsace Eurométropole	BONNIN	Eric
Meurthe et Moselle	ROUX	Gilles
Moselle	LEBOSSE	Cédric
Marne	COLLOT	David
Vosges	KLATT	Martine